



# CLUB DE PATINAGE SPORTIF DE L'ANCIENNE-LORETTE SAISON 2025-2026

## BUT :

Le Club de patinage sportif vise l'apprentissage et le perfectionnement des techniques de patin dans le but d'améliorer les habiletés des jeunes par la pratique des sports de glace.

## FONCTIONNEMENT :

- Les activités se déroulent au Complexe Sportif Bonair de L'Ancienne-Lorette tous les mardis, d'octobre à mars.
- Les jeunes reçoivent un cours par semaine.
- **Un adulte doit accompagner le jeune sur la glace pour la catégorie « LUTIN ». L'adulte doit être en patin.**
- Dans la catégorie « ÉCUSSON », les jeunes sont classés selon 8 niveaux en fonction de leur habileté. Le nombre de places étant limité, le CLUB se réserve le droit de constituer une liste de réserve si les groupes sont complets.
- Un horaire détaillé sera posté à chaque personne inscrite.
- Pour les nouveaux inscrits n'ayant jamais fait de patin avec le CPSAL, une évaluation sera faite afin qu'ils soient classés dans le bon écusson. Ceci ne s'applique pas aux nouveaux de la catégorie « LUTIN ».

## ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE (aux frais du participant) :

Pour les jeunes : casque avec visière ou grille complète, protège-cou, protège-coudes, protège-genoux, gants et patins de hockey. Pour les adultes : casques et patins de hockey.

## CLIENTÈLE :

CATÉGORIES	PRÉ-REQUIS	HORAIRE (MARDI)	COÛT	COÛT RÉSIDENTS VILLE DE QUÉBEC
Lutin	3 ans au 30 septembre	17 h 30 à 18 h	75 \$	112.50\$ ***
Écusson 1 à 7+	5 ans au 30 septembre*	Entre 17 h 30 et 20 h	105 \$	157.50 \$ ***
Spécial 3 enfants et plus de la même famille **			245 \$	367.50 \$ ***
Adultes	18 ans et +	19 h 00 à 20 h	105 \$	157.50 \$ ***

**\* Si votre enfant a 5 ans au 30 septembre mais qu'il n'est capable de patiner seul vous devez l'inscrire à la catégorie Lutin**

**\*\* Le spécial 3 enfants et plus de la même famille n'inclut pas le Power Skating.**

**\*\* Une surtarification de 50% est exigée pour les résidents de la ville de Québec seulement.**

**Les cours de patin sportif débutent en septembre.**

## POWER SKATING :

Pour les filles et les garçons âgés (es) de 10 ans et plus qui détiennent l'écusson 5 et plus ou l'équivalent. Cours de « dynamique de patinage » offert comme une école de hockey, du mois de septembre à la mi-décembre. Ce cours s'adresse à toutes les joueuses et tous les joueurs de ringuette et de hockey et

permet de développer les qualités techniques de patinage dans un environnement se rapprochant le plus possible de leur activité sportive.

**ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE (aux frais du participant) :**

Équipement complet de ringuette ou de hockey.

**DURÉE ET COUT D'INSCRIPTION :**

Le cout d'inscription est de 150.00 \$ (**225.00 \$ pour les résidents de la ville de Québec**). Un minimum de 10 inscriptions est requis pour offrir l'activité. Le power skating aura lieu les mardis 9, 16 et 23 septembre 2025 et tous les dimanches du 7 septembre 2025 au 21 décembre 2025 de 18 h à 19 h.

**OFFRE D'EMPLOI :**

**Poste :**            Moniteur

**Prérequis :**    Être âgé de 12 ans;  
                  Avoir de l'entre-gens;  
                  Aimer travailler avec les jeunes;  
                  Être disponible le mardi soir entre 17h30 et 20h00;  
                  Avoir suivi les cours du CPSAL et réussi l'écusson #5 ou l'équivalent;

**Salaire :**        salaire minimum et plus selon l'ancienneté

**N.B. :** Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature à l'adresse courriel suivante : [patinsportif@gmail.com](mailto:patinsportif@gmail.com)

**Inscriptions CPSAL 2025 - 2026 :** <https://forms.gle/ymAMyuw4o6QU3dGD9>

**INFORMATION ET REMBOURSEMENT :**

Pour demande d'information et de remboursement s'adresser à M. Charles Nicole au 581-985-4325 ou à [patinsportif@gmail.com](mailto:patinsportif@gmail.com)

**Conseil d'administration :**

Charles Nicole, Président  
Jessica St-Louis-Thibault, trésorière et registraire  
Sébastien Lévesque, directeur  
Kevin Leclerc, directeur  
François Michaud, directeur  
Jacques-Alexandre Gravel, directeur

**N. B. : Le CPSAL est à la recherche de 2 personnes pour compléter son conseil d'administration. Si vous êtes intéressé à vous impliquer voir la section « INFORMATION ET REMBOURSEMENT ».**